



Schweizerischer Verband für Medizinische Massage
Fédération Suisse Massage Medical
Federazione Svizzera Massaggio Medicafe

Charte

- Sous le nom Fédération Suisse Massage Medical, il existe une association (association professionnelle) au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse (CCS) pour une durée indéterminée.
- L'association a pour but de regrouper les professions de la thérapie physique complexe afin de défendre les intérêts qui découlent de l'activité professionnelle de ses membres.
- La FSMM ne travaille pas dans un but lucratif. Nous veillons, dans nos dépenses, à ce que l'idée du rapport coût-efficacité soit au premier plan, pour le bénéfice de nos membres.
- Nous voulons contribuer à la promotion des thérapies physiques et des thérapies apparentées et veiller, en collaboration avec d'autres organisations au service de la santé publique, à la diffusion et à l'approfondissement des connaissances scientifiques dans le domaine de la thérapie physique et de son application pratique par les membres de l'association.
- Notre objectif est de collaborer, dans la mesure du possible, avec des organisations et des associations qui poursuivent des objectifs similaires ou de même nature.
- Nous voulons nous établir durablement comme la principale association de massage médical en Suisse et garantir cette position à long terme.
- Nous aspirons à une croissance saine et continue de notre effectif de membres, évaluée d'un point de vue qualitatif.
- Nous veillons à remettre constamment en question de manière critique les processus et structures internes et à les optimiser en conséquence pour l'avenir.
- Nous représentons les intérêts professionnels de nos membres auprès des autorités fédérales et cantonales, des caisses maladie, des associations et du public. Nous voulons atteindre cet objectif en développant constamment notre travail de relations publiques.

- Nous proposons à nos membres un programme de formation continue et de perfectionnement équilibré et de haute qualité.
- Avec les contrôles des cabinets, l'association crée un instrument supplémentaire d'assurance qualité en vue d'une meilleure acceptation de nos thérapeutes par les caisses d'assurance maladie.
- Avec les caisses maladie et les compagnies d'assurance, nous élaborons des contrats-cadres pour des réductions de primes pour nos membres.
- Nous offrons à nos membres un conseil juridique sur les questions de droit du travail, de droit des honoraires et de droit des assurances sociales dans la mesure du possible. Nous offrons également des conseils juridiques en rapport avec l'exercice de la profession.
- Nous offrons à nos membres, par le biais de la boutique de l'association, la possibilité d'acheter à des conditions avantageuses quelques articles de fournitures pour le cabinet. Nous négocions des réductions d'achat auprès des fournisseurs concernés.
- Par le biais de notre organe associatif, nous informons nos membres non seulement des nouveautés et des actualités relatives à la vie de l'association, mais aussi, de manière générale, des thèmes qui concernent notre profession. Les annonces ainsi que la recherche et les offres d'emploi constituent une partie de l'information.
- L'ASMR s'engage pour ses membres et pour une formation professionnelle reconnue dans le cadre de la réforme actuelle du système de santé.
- Nous sommes conscients de notre responsabilité en tant qu'employeur vis-à-vis des employés du secrétariat. Nous encourageons des conditions de travail équitables et un climat de travail agréable. Nous proposons des emplois qui sont modernes et orientés vers l'aveni